



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONSEIL

Cent quarante et unième session

Rome, 11-15 avril 2011

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent sixième session) et du Comité financier (cent trente-huitième session) (Rome, 23 mars 2011)

Table des matières

	Paragraphes
Point 1: Adoption de l'ordre du jour	4
Point 2: Plan à moyen terme 2010-13 (révisé) et Programme de travail et budget 2012-13	5 - 8
Point 3: Vision relative à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés	9
Point 4: Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources	10 - 12
Point 5: Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé	13 - 14
Point 6: Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités au titre du Programme de coopération technique (PCT)	15
Point 7: Questions diverses	16

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DU COMITÉ FINANCIER

Rome, 23 mars 2011

INTRODUCTION

1. La Réunion conjointe a présenté son rapport au Conseil.
2. Outre le Président, M. Y. A. R. Sorour (Égypte), et la Présidente du Comité du Programme, Mme R. Laatu (Finlande), ont assisté à la session les représentants ci-après des Membres:

M. A. R. Ayazi (Afghanistan)	M. L. Charicauth (Gabon)
Mme S. Nilsson (Allemagne)	M. C. Obama Ondo (Guinée équatoriale)
M. C. A. Amaral (Angola)	M. S. K. Pattanayak (Inde)
Mme M. del Carmen Squeff (Argentine)	M. C. Miscia (Italie)
Mme M. Baldwin (Australie)	M. K. Shioya (Japon)
Mme E. Collins (Australie)	M. J. E. Chen Charpentier (Mexique)
Mme S. Afroz (Bangladesh)	M. R. Sabiiti (Ouganda)
Mme M. van Dooren (Belgique)	M. G. J. Martinelli della Togna (Panama)
Mme A. Heuchan (Canada)	Mme A. M. Baiardi Quesnel (Paraguay)
M. Li Zhengdong (Chine)	M. R. Elkhuzen (Pays-Bas)
M. Hosni Abdel Aziz (Égypte)	M. J. S. Tavakolian (République islamique d'Iran)
M. C. Hegadorn (États-Unis)	M. M. Eltayeb Elfaki Elnor (Soudan)

3. Les participants à la Réunion conjointe ont salué l'allocution d'ouverture du Directeur général.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour¹

4. L'ordre du jour de la Réunion conjointe a été approuvé.

Point 2: Plan à moyen terme 2010-13 (révisé) et Programme de travail et budget 2012-13²

5. Après avoir entendu les rapports succincts des présidents respectifs sur les débats au sein des deux Comités, les participants à la Réunion conjointe ont examiné les incidences financières du Programme de travail et budget 2010-13.
6. Les participants se sont dits satisfaits du document et ont observé qu'il rendait compte des recommandations formulées par les organes directeurs et des enseignements tirés, en admettant toutefois que la présentation du document serait améliorée, l'expérience aidant. Ils ont noté, en particulier, que les critères de base sur lesquels s'appuyer s'agissant de mettre en avant ou en retrait des éléments du programme et de procéder aux réallocations de ressources correspondantes n'y apparaissaient pas de manière claire.

¹ JM 2011.1/1.

² C 2011/3.

7. Les participants ont souligné combien il était important de veiller à une plus grande discipline concernant les propositions relatives au budget compte tenu des contraintes financières de nombreux États Membres. Ils ont salué les efforts soutenus consentis par le Secrétariat pour obtenir des gains d'efficacité et ont préconisé un examen et une analyse plus approfondis des coûts administratifs et de gouvernance. Certains membres se sont dits favorables à la proposition visant à mettre en place un centre des services communs unique au niveau mondial.

8. Concernant le montant de l'enveloppe budgétaire et les réaffectations de ressources, les participants à la Réunion conjointe:

- a) sont convenus de soumettre à l'examen du Conseil deux propositions sur le montant du budget 2012-13, à savoir: pas de diminution des contributions ordinaires dans le PTB 2012-2013 ou une réduction des contributions, pour répondre à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies à faire davantage avec moins de moyens et compte tenu de la proposition de réduction de 3 pour cent du budget de l'ONU;
- b) ont réaffirmé l'objectif du PAI consistant à porter le budget alloué à l'Évaluation à 0,8 pour cent du montant net des crédits ouverts et ont proposé de fixer ce chiffre à 0,7 pour cent pour 2012-13, soit environ 1 million d'USD de plus par rapport au budget proposé pour l'Évaluation dans le PTB 2012-13;
- c) ont recommandé d'augmenter le budget alloué à l'objectif stratégique K (équité hommes-femmes), sans que cela n'ait de répercussion sur le montant global du budget;
- d) ont demandé au Secrétariat de donner des informations complémentaires au Conseil afin d'expliquer les propositions de transfert de ressources entre objectifs stratégiques et fonctionnels ou à l'intérieur d'un même objectif, et d'analyser plus en profondeur les domaines mis en avant ou mis en retrait dans l'objectif fonctionnel X; et, en outre,
- e) ont demandé au Secrétariat de dresser, dès que possible au cours des débats sur le Programme de travail et budget, un tableau indiquant la référence pour chaque décision (par exemple, les contributions émanant des conférences régionales, des comités techniques, du Conseil et des équipes stratégiques), ainsi que les incidences sur les ouvertures de crédits nettes et les ressources extrabudgétaires.

Point 3: Vision relative à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés³

9. Les participants à la Réunion conjointe ont examiné le document *Vision de la structure et du fonctionnement des Bureaux décentralisés*. Ils ont:

- a) réaffirmé l'importance de la décentralisation pour les activités de l'Organisation et la nécessité pour le Siège et les bureaux décentralisés de fonctionner comme une seule et même organisation, de la manière la plus efficace et efficiente qui soit;
- b) souligné qu'il fallait rationaliser les opérations à tous les échelons, y compris concernant les effectifs, si besoin, conformément au PAI;
- c) souligné la nécessité constante de mesures visant à renforcer les compétences et les performances dans les bureaux décentralisés conformément aux priorités et aux besoins;
- d) mis en avant qu'il fallait disposer de ressources appropriées et suffisantes, qui permettraient aux bureaux décentralisés de procéder à la délégation de pouvoirs à leur profit dans le cadre du PAI, et ils ont préconisé que le réseau des bureaux décentralisés soit l'objet d'un suivi attentif et continu;

³ CL 141/15

- e) pris note des progrès accomplis en matière de critères d'évaluation et se sont félicités que des consultations aient été engagées avec d'autres institutions des Nations Unies;
- f) salué les mesures qui étaient prises afin d'assurer un recrutement plus professionnel des responsables de bureaux décentralisés et souligné qu'il fallait de toute urgence adopter et appliquer la politique de rotation et de mobilité, les profils de compétences et les procédures de recrutement prévus dans le PAI; et
- g) souligné l'importance de la Circulaire révisée sur les responsabilités du Siège et des bureaux décentralisés et les relations entre eux, qui était en cours d'élaboration.

Point 4: Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources⁴

10. Les participants ont accueilli favorablement l'ébauche de Stratégie de mobilisation et gestion de ressources. Ils se sont félicités de ce que la Stratégie avait été établie à l'échelle de l'Organisation, de l'accent mis sur les partenariats, de l'approche réaliste du ciblage des ressources et de l'approche retenue pour les communications par l'intermédiaire de l'instrument de mobilisation de ressources que sont les domaines d'action prioritaires. Ils ont noté que la Stratégie était solidement ancrée aux cadres axés sur les résultats et aux fonctions essentielles du Plan à moyen terme, l'accent étant mis sur la prise en compte des priorités à l'échelle des pays au moyen du cadre de programmation par pays.

11. Les participants ont indiqué qu'ils attendaient avec intérêt d'examiner la version finale de la Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources lors de la prochaine Réunion conjointe.

12. Les participants ont demandé au Secrétariat de publier sur la page web correspondante des informations concernant les contributions volontaires.

Point 5: Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé⁵

13. Les participants ont déclaré que l'avant-projet constituait un jalon constructif s'agissant de mettre au point la stratégie sous sa forme finale. Ils ont recommandé que le Secrétariat modifie le document afin:

- a) d'affiner et de préciser les critères et principes dictant le choix des partenaires du secteur privé et la définition d'institutions financières;
- b) d'ajouter un chapitre sur les principes régissant les partenariats ainsi que sur les risques liés à l'engagement du secteur privé et de mieux décrire les différents partenariats prévus aux plans national et mondial;
- c) de mieux harmoniser, s'il y avait lieu, le rôle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et celui de l'Alliance contre la faim et la malnutrition (ACFM) dans la stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé et de chercher d'autres formules de partenariat, outre celle-ci.

14. Les participants à la Réunion conjointe ont demandé que soit réexaminée la version finale de la stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé à sa session suivante.

⁴ JM 2011.1/3

⁵ JM 2011.1/4

Point 6: Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités au titre du Programme de coopération technique (PCT)⁶

15. Les comités ont pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités au titre du PCT et recommandé qu'il soit donné suite à la proposition d'allouer 0,4 pour cent des crédits ouverts pour le PCT afin de faciliter l'établissement de rapports par les bureaux décentralisés sur les résultats obtenus dans l'exécution des projets menés dans le cadre du PCT une fois ceux-ci achevés. Les participants à la Réunion conjointe ont souligné qu'il fallait que les projets menés au titre du PCT soient stratégiques, qu'ils aient un effet catalyseur et qu'il y ait un meilleur équilibre hommes-femmes, et que les crédits alloués au PCT soient utilisés dans de brefs délais.

Point 7: Questions diverses

16. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

⁶ JM 2011.1/5